

quelle j'attache tant d'importance. Je suggérais donc au premier ministre que si une solution pacifique devait intervenir, elle serait le résultat de l'attitude prise par les deux grands partis dans la Chambre des communes de la Grande-Bretagne sur cette question, et que rien ne contribuerait davantage à amener cette solution pacifique que le fait de voir les différentes parties de l'Empire, à l'instar de Queensland, faire preuve de bonne volonté en volant au secours du gouvernement impérial et à le soutenir par les armes, dans l'attitude qu'il avait adoptée. Personne, à mon avis, ne saurait voir dans cette recommandation autre chose que l'expression du désir de mettre le premier ministre et le Cabinet, aussitôt que possible, au courant du fait que l'opposition dans cette Chambre était prête à coopérer avec eux, dans la plus large mesure possible, au sujet de toute mesure qu'il serait jugé utile d'adopter.

Plus tard, on se le rappellera, il arriva à la capitale un délégué de l'Afrique-sud. Il ne m'appartient pas de dire ici ce qui s'est passé entre ce délégué et le premier ministre; j'ajouterai, toutefois, que ce monsieur vint me voir, m'exprimant toute sa satisfaction au sujet de la sympathie dont j'avais fait preuve et de l'illusion que j'avais faite à l'importance qu'il y avait pour le Canada de prendre sur cette question une attitude de nature à fortifier l'Empire, en le soutenant par nos armes; et il voulut bien me suggérer de prendre dans cette Chambre une initiative dans le sens de la recommandation que j'avais faite, au cours de mes observations. Je lui déclarai de suite et sans réticence, qu'il m'était impossible de prendre pareille initiative et qu'à mon avis, il était de la plus haute importance de faire abstraction de tout esprit de parti dans l'étude de la grave question qui se présentait à nous; j'ajoutai, toutefois, qu'il était parfaitement libre de dire au premier ministre que toute initiative qu'il pourrait prendre recevrait de ma part l'appui le plus cordial et le plus sincère.

Cela, ce me semble, n'indiquait nullement, de ma part, le désir de traîner cette grave question dans la misérable arène de la politique militante.

Les choses restèrent dans le "statu quo" encore quelque temps, et le 28 de juillet je reçus un numéro du "Star" publié à Montréal, contenant une dépêche de Londres de la même date, dépêche que voici :

Au sujet de la résolution proposée au Parlement fédéral, à l'appui des propositions de sir Alfred Milner, tendant à faire disparaître les griefs des sujets britanniques au Transvaal, j'apprends aujourd'hui de la plus haute autorité possible que le cabinet impérial accueillerait cordialement pareille expression d'opinion du peuple canadien. La Nouvelle Galles du Sud, Queensland, les Indes, Lagos et le Natal ont respectivement transmis des expressions de sympathie et ont offert des troupes, dans l'éventualité très improbable d'hostilités. Les Anglais sentent que leurs tentatives d'obtenir justice

Sir CHARLES TUPPER.

pour leurs compatriotes et d'amener la fin prompte et pacifique de la crise du Transvaal trouveraient un puissant appui dans la révélation du fait que les sujets de la Reine par le monde entier, y compris la première colonie de l'Angleterre, le Canada, sont tous du même avis, lorsque les droits des Anglais sont en péril.

Or, que fis-je, à la réception de cette dépêche? Ai-je saisi l'occasion de signaler cette question à l'attention de la Chambre ou de faire des instances auprès du premier ministre en pleine Chambre, comme j'aurais pu le faire au sujet de cette importante dépêche? Je n'en fis rien. Je me rendis auprès de mon honorable ami, muni du "Star" de cette date et je me permis de lui exprimer l'opinion, qu'à mon avis, l'heure était sonnée où il était évidemment important et même nécessaire que le Canada prit l'initiative voulue. Après avoir pris connaissance de la dépêche, le premier ministre me dit de suite: "Lundi prochain, je proposerai une résolution—nous étions alors au vendredi—et je vous demanderai de l'appuyer." Je lui répondis qu'il me serait impossible de le faire, puisque je devais me rendre à Toronto ce jour-là, et il me dit qu'il me transmettrait un exemplaire des résolutions, et qu'il me demanderait de lui écrire à ce sujet une lettre dont il donnerait lecture à la Chambre. Je reçus donc un exemplaire des résolutions que la Chambre connaît déjà, puisqu'elles sont consignées à nos procès-verbaux, résolutions contenant l'expression de notre sympathie envers le gouvernement de Sa Majesté et l'approbation de l'initiative que prenait alors le gouvernement de Sa Majesté.

Je signale à l'attention de la Chambre la lettre que j'adressai au premier ministre, à titre de nouvelle preuve du vif désir que j'éprouvais d'indiquer ce qu'à mon avis le Canada était tenu de faire, afin de bien remplir notre devoir, comme parlement du pays, relativement à cette affaire. Ajoutons que je ne m'en tins pas au texte des résolutions qui avaient été élaborées par le leader de la Chambre, et je vais donner lecture de ce que j'ai écrit :

Ottawa, 29 juillet 1899.

Cher sir Wilfrid Laurier,—Je regrette de dire, en réponse à votre note que je viens de recevoir, qu'il ne sera pas en mon pouvoir d'être présent à la Chambre demain; sans cela, il m'aurait fait grand plaisir d'appuyer la résolution relative au Transvaal, résolution dont vous m'avez transmis copie, car à mon avis,

Et je signale ceci à l'attention de la Chambre :

—nous sommes tenus d'aider de toutes nos forces le gouvernement de Sa Majesté dans la crise actuelle.

J'allai au delà de la simple expression de sympathie, car c'est là une question sur laquelle j'ai des vues très prononcées, et je voulais faire connaître au chef du cabinet l'opinion très arrêtée que je professais sur la question. Personne, en pareilles circonstances, ne prétendra que mon attitude ait été